



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, 18/05/2022

Votre réf : E266/2021
Réf. CRMS : BXL22642 /
Réf. NOVA : 04/AFD/1778752

BRUXELLES. Place Emile Bockstael, 5 (arch. Ch. THOMISSE)
(= ZP ancienne Maison communale de Laeken / inventaire)
PERMIS D'URBANISME : modification de la devanture
commerciale et extension du rez-de-chaussée commercial par la
couverture de la cour (mise en conformité) ; changement de
l'utilisation de commerce (droguerie) en restaurant,
aménagement du rez-de-chaussée commercial et installation
d'une cuisine avec hotte d'extraction – plans adaptés
Demande de la Commune du 21/04/2022

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 11 mai 2022, n'a pas formulé de remarques sur le dossier concerné.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; olivier.picard@brucity.be ;
commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; mbadard@urban.brussels ;
crms@urban.brussels ; kdepicker@urban.brussels